



Commune : _____

Service : _____

**Annnonce d'installation solaire sur toit plat (zones à bâtir)
ne nécessitant pas d'autorisation de construire selon LAT art. 18a et OC art. 20bis
(délai : 30 jours avant le début des travaux)**

Requérant

Installateur, professionnel qualifié

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 NP/Localité _____
 Téléphone _____
 E-Mail _____

Contrôle de satisfaction des critères légaux

- Le droit communal ne prévoit pas une obligation d'autorisation pour une installation sur toit plat

Bâtiment

- N'est pas un bien culturel d'importance nationale ou cantonale
 N'est pas dans un site naturel d'importance nationale ou cantonale

Installation

- Hauteur maximale au-dessus de l'acrotère: 50 cm
 Hauteur max. au-dessus de l'acrotère au retrait minimum: 20 cm; puis selon une pente de 30° jusqu'à 50 cm
 Champs de panneaux parallèles les uns avec les autres
 Faible réflexion selon l'état des connaissances techniques

Emplacement de l'installation

Adresse _____ NP/Localité _____
 Parcelle/Plan _____ N° EGID (<https://map.geo.admin.ch>) _____
 Zone : type et appellation _____
 Type de bâtiment: Maison individuelle Immeuble de logements Autre: _____

Nature des travaux

- Première installation sur bâtiment ou site existant, année de construction du bâtiment : _____
 Remplacement d'une installation solaire existante
 Extension installation existante, installation supplémentaire

Capteurs d'énergie solaire - caractéristiques

- thermiques photovoltaïques PV-T / hybrides

Fabricant _____ Type _____ N° homolog. _____
 Longueur _____ Largeur _____ Epaisseur _____

Installation solaire - Forme, taille, disposition

Longueur _____ Largeur _____ Surface totale (m²) _____
 Nbre de capteurs _____
 Orientation (S = 0°; E = -90°) _____ Inclinaison (hor.=0°; vert.=90°) _____
 Conduites : cachées visibles (fournir tracé) et de couleur : _____

Date du début des travaux

Annexes à joindre

- 2 ex. extrait carte 1:25'000 2 ex. photomontage ou dessin coté 1 ex. photo du bâtiment et/ou du site
 2 ex. plan de situation 2 ex. schéma de principe de l'installation 1 ex. prospectus/photographie du capteur

Signatures

Lieu et date : _____

Requérant * : _____

Professionnel : _____

* La procédure d'annonce a uniquement pour but d'analyser si, matériellement, l'installation projetée n'est pas soumise à autorisation de construire, mais ne préjuge en rien des accords éventuellement nécessaires en vertu du droit privé.
 Par sa signature, le requérant certifie qu'il respecte les autres normes et dispositions légales.



Commune : _____

Service : _____

Avis de la commune

Projet dispensé d'autorisation selon art. 18a, al. 2, LAT et 20bis, al. 2, OC

Projet soumis à une procédure d'autorisation

Exposé des motifs : _____

Le requérant doit confirmer qu'il maintient sa demande d'autorisation de construire car un émolument sera facturé.

Le cas échéant, le requérant doit attendre l'autorisation de construire.

Le présent avis n'est pas une décision soumise à recours au sens de l'art. 5 LPJA.

Sur demande du requérant, une décision de constatation de droit (35 LPJA), avec voie de recours sera rendue.

Sans nouvelle de la commune, le requérant peut réaliser les travaux conformément à la demande déposée.

L'annonce d'installation ne dispense aucunement d'une demande de raccordement auprès du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité qui examine les possibilités techniques et fixe les modalités de raccordement.

Signature(s) de l'(des) organe(s) communal(aux) désigné(s)

Date
Titre
Nom
Signature

Copie :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : energie@admin.vs.ch

Liens internet utiles :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : www.vs.ch/energie

SuisseEnergie, mon installation solaire : www.suisseenergie.ch/energies-renouvelables/mon-installation-solaire.aspx

Swissolar : www.swissolar.ch